

Vendôme

LE MAG

À la une

Conseils de proximité : les Vendômois
au rendez-vous pour échanger

Urbanisme

Le faubourg Chartrain poursuit
sa métamorphose

Jeunesse

État des lieux n°2, la création
au cœur de la ville



DOSSIER

LES 10 ET 11 AOÛT, LA VILLE

CÉLÈBRE LE 80^e ANNIVERSAIRE

DE SA LIBÉRATION

Charles Portel 1944

4 | RETOUR EN IMAGES

6 | FOCUS SUR...

- Les travaux dans la ville

8 | À LA UNE

- Découverte tout azimut à Vendôme!
- Conseils de proximité: les Vendômois au rendez-vous pour échanger
- De nouveaux aménagements aux Grands-Prés
- Le bruit: une préoccupation majeure au quotidien

12 | DOSSIER

LES 10 ET 11 AOÛT, LA VILLE CÉLÈBRE LE 80^e ANNIVERSAIRE DE SA LIBÉRATION



16 | COMMERCES

- Vos nouveaux commerces à Vendôme

17 | URBANISME

- Le faubourg Chartrain poursuit sa métamorphose

18 | JEUNESSE

- État des lieux n°2, la création au cœur de la ville

20 | AGENDA

- Découvrez les prochains événements

22 | TRIBUNES

23 | INFOS PRATIQUES

PARTAGEZ VOS PLUS BELLES PHOTOS DE VENDÔME SUR FACEBOOK ET INSTAGRAM AVEC #JAIMEVENDOME 📷 📱

Chères Vendômoises,
Cher Vendômois



Un été à Vendôme entre festivités et mémoire.

L'été s'installe doucement à Vendôme, apportant avec lui la promesse de journées ensoleillées, de moments de détente et de festivités. C'est une période que nous attendons tous avec impatience, et cette année, notre ville s'apprête à vivre des événements exceptionnels qui marqueront nos esprits.

Le 8 juillet, Vendôme a accueilli le Relais de Flamme Olympique. Symbole de paix et d'unité, elle rappelle les valeurs de fraternité et de solidarité portées par les Jeux Olympiques. Pour célébrer cet événement, des animations dans la ville ont ponctué cette journée sportive. Ce passage a été un moment de rassemblement et de fête, unis autour de l'esprit olympique.

Les guinguettes, si chères à notre cœur, rythmeront également cet été. La première, installée au bord du Loir et organisée par le Kiwanis sera un lieu de convivialité où nous pourrions profiter de la douceur des soirées d'été. La seconde, le 11 août, aura une signification toute particulière. Elle commémorera la libération de Vendôme, survenue le 11 août 1944. Cette journée sera l'occasion de rendre hommage à ceux qui ont combattu pour notre liberté et de

célébrer cette victoire historique avec des animations spéciales, des reconstitutions et des témoignages. C'est un devoir de mémoire que nous accomplissons, pour ne jamais oublier les sacrifices consentis par les générations passées.

Le souvenir de la libération de Vendôme nous rappelle l'importance de la paix et de la liberté. Nous vivons aujourd'hui dans une ville libre et paisible, grâce au courage et à la détermination de ceux qui ont risqué et souvent sacrifié leur vie pour défendre nos valeurs. En ces temps où certaines régions du monde sont encore déchirées par les conflits, il est essentiel de se rappeler que la paix est un bien précieux et fragile, qui nécessite notre vigilance et notre engagement.

À travers ces événements estivaux, Vendôme célèbre la joie de vivre, la mémoire collective et les valeurs universelles de paix et de liberté. Profitons de cet été pour nous retrouver, pour célébrer ensemble et pour honorer ceux qui nous ont permis de vivre dans un monde libre. Que ces moments partagés renforcent notre communauté et perpétuent l'esprit de solidarité et de fraternité qui fait la force de notre belle ville. Bel été à toutes et à tous, et vive Vendôme!

Laurent BRILLARD
Maire de Vendôme



Vendôme LE MAG

Éditeur: ville de Vendôme
Hôtel de ville et de communauté
Parc Ronsard 41100 Vendôme
02 54 89 42 00 - courrier@catv41.fr

Directeur de la publication: Laurent Brillard
Directeur de la communication: J-P. Boutaric
Rédacteur en chef: Romain Dalby
Graphiste: Julie Annezo
Crédits photos: 4.1 Production p.3, p.15, p.20;
Freepik p.11, p.20; Olivier Mahé p.19
Impression: imprimerie ISF - 41000 Blois
Tirage: 12 000 exemplaires
Dépôt légal: à parution
ISSN: 1168-4526



Site internet
www.vendome.eu



Facebook
[@villedevendomeofficielle](https://www.facebook.com/villedevendomeofficielle)



Youtube
[@villedevendome](https://www.youtube.com/villedevendome)



Instagram
[@villedevendome_](https://www.instagram.com/villedevendome)



↑ La 3^e édition de **Vendôme à vélo**, organisée par l'Union sportive vendômoise - Union d'associations (USV - UA), s'est déroulée les 15 et 16 juin et a de nouveau rassemblé les amoureux du vélo autour d'un événement populaire et familial sous le soleil vendômois.



↘ Inspirée des cloîtres médiévaux, **la cour du Cloître rénovée arbore une implantation en croix**. Cette nouvelle surface plane et résistante est désormais prête à accueillir diverses manifestations. Un jardin amovible ajoute une touche de verdure, offrant un espace accueillant pour le public.



← Après 3 semaines de travaux courant avril, **les trottoirs de la rue de l'abbaye retrouvent enfin leur éclat**. Les pavés en pierre calcaire, en grande partie réutilisés et jointoyés assurent désormais un cheminement plus sûr et accessible, notamment pour les personnes à mobilité réduite (PMR). La pose avec une pente uniforme facilite aussi l'évacuation de l'eau et réduit les risques de glissance en hiver.

↘ **L'exposition de Paul Balme** à la Chapelle Saint-Jacques, du 10 mai au 9 juin, présentait une quinzaine d'œuvres du sculpteur parisien, artiste permanent de la galerie Capazza, mettant en valeur sa maîtrise des matériaux et ses talents polyvalents en sculpture et dessin.



↑ À **la Fête du jeu**, le 25 mai, le parc Ronsard s'est transformé en grand espace de plaisir et de découvertes. Le jeu, sous toutes ses formes : jouets, jeux de société, activités intérieures et extérieures, traditions et innovations numériques ont rassemblé petits et grands pour célébrer la diversité et l'universalité du jeu.

↘ **L'exposition « Best-of de la peinture d'aujourd'hui »** s'est tenue au Manège Rochambeau du 3 mai au 16 juin. Les critiques d'art Ludovic Duhamel et Christian Noorbergen ont célébré les grands peintres contemporains, mettant en lumière les œuvres de onze artistes majeurs. Organisée par la communauté d'agglomération, cette exposition a rencontré un grand succès.



LES TRAVAUX DANS LA VILLE

Travaux portés par Vendôme



- Fin août à fin septembre 2024
- Route de Tours
- Réfection de la couche de roulement et aménagement d'un itinéraire cyclable et de sécurité. Alternat et route barrée (sur une période courte).
- 315 000€ TTC



- Mi-septembre à décembre 2024
- Carrefour des Rochambelles
- Poursuite et finalisation des travaux d'aménagement de la rue (voir rubrique « À la une »). Suivez l'actualité des travaux du faubourg sur : vendome.eu/dynamique/les-grands-projets/amenagement-faubourg-chartrain. Alternat de circulation.



- Fin août à septembre 2024
- Rue Louis Blériot et impasses
- Réfection de la couche de roulement. Route barrée (sur une période courte).
- 105 000€ TTC



- Non précisé pour le moment
- Rue de Lubidet/route de Villiers
- Réalisation de chaussée à voie centrale banalisée. Alternat de circulation.
La Chaussée à voie centrale banalisée (CVCB), aussi appelé « chaussidou » est un outil permettant de prendre en compte les cyclistes dans les cas rares où les contraintes géométriques et circulatoires rendent impossible le recours aux aménagements cyclables traditionnels.
- 15 000€ TTC

Travaux portés par la Direction interdépartementale des routes nord-ouest (DIRNO)

- Fin septembre 2024 pour une durée de 3 mois
- RN10 (portion située de la rue du Docteur Faton et la traversée du Loir)
- Réhabilitation d'ouvrages d'art (couche de roulement + garde-corps). Alternat et route barrée avec coupure de la RN10 suivant l'avancée des travaux.

Travaux portés par Vend'Ô

- Du 1^{er} juillet au 9 août 2024
- Route de Tours
- Renouvellement des canalisations d'adduction d'eau potable (par Colin TP). Alternat de circulation.
- Du 9 juillet au 22 août 2024
- Carrefour des Rochambelles (rue du Docteur Faton jusqu'à la rue de l'Islette)
- Renouvellement des canalisations d'adduction d'eau potable (par Colin TP). Alternat de circulation.



Pendant les travaux, le réseau de transport Move adapte ses lignes pour assurer la continuité de service.

Travaux portés par ENEDIS

- Du 9 au 19 juillet 2024
- Rue Ferme (du n° 1 au 9)
- Renouvellement et enfouissement des réseaux basse tension (fils nus) et de l'éclairage public. Route barrée et déviation sur RD (sauf riverains).

Travaux portés par la SNCF

- Du 21 octobre au 1^{er} novembre 2024 (au plus tard)
- Passage à niveau 127 (faubourg Chartrain)
- Modernisation et mise en sécurité du passage à niveau situé faubourg Chartrain à proximité du cinéma. Intervention en journée (8 h 30 à 16 h), interdiction de circulation des véhicules et piétons. Une ouverture aux piétons sera possible entre 16 h et 8 h 30.



INFO CONSTRUCTION

Depuis 2016, l'ancien collège Gérard Yvon a laissé la place à un quartier résidentiel. Un nouveau projet porté par le promoteur Ataraxia va bientôt prendre place le long de la rue Denis Diderot : il s'agit d'un programme de 30 logements avec balcons ou terrasse en cœur d'îlot, actuellement au stade de la commercialisation.

DÉCOUVERTE TOUT AZIMUT À VENDÔME!

La saison des visites guidées, proposées dans le cadre du label Ville d'art et d'histoire, étonnera les nombreux touristes ou Vendômois les lundis après-midis de juin à octobre dont les 6 thèmes différents ont trait notamment aux hommes célèbres, à la Renaissance au XVI^e siècle, aux vignes et animaux cachés.

Ludiques séduiront les jeunes en ateliers 6-10 ans ou les familles avec une formule « Raconte-moi Vendôme ». De nouvelles visites au château vont permettre de mieux comprendre l'histoire de ces vestiges, révélés par les récents travaux de restauration et un accès exceptionnel dans la tourelle de la glacière, en cours de visite. Enfin, un parcours de mémoire se fera dans le cadre du 80^e anniversaire de la Libération, le samedi 10 août, accompagné par un guide conférencier.



Redécouvrez la ville

Cet été, les guides conférenciers auront le plaisir de faire découvrir, la ville de nuit en vous guidant aux flambeaux, de jour avec des accès exceptionnels tels que le clocher ou le triforium de la Trinité lors de la visite de l'abbaye. Des approches

Pour réserver, appeler l'Office de tourisme au 02 54 77 05 07 ou rendez-vous sur vendome-tourisme.fr

CONSEILS DE PROXIMITÉ: LES VENDÔMOIS AU RENDEZ-VOUS POUR ÉCHANGER



Ces dernières semaines ont été rythmées par les rencontres des Conseils de proximité de Vendôme dans les différents quartiers de la ville : au nord au Centre culturel des Rottes, à l'ouest, salle de Courtiras, au sud salle du Temple et au centre, à la chapelle Saint-Jacques.

Faire émerger des projets

Ces rencontres ont également été l'occasion pour les associations de quartier, Mieux vivre au sud, les Provinces et Saint-Bienheureur de présenter les activités et projets qu'elles déploient tout au long de l'année pour dynamiser la vie locale. Ces Conseils de proximité ont également été l'occasion de proposer aux Vendômois de s'inscrire aux Tables de quartiers qui pourront être mobilisées pour faire émerger des projets et accompagner la collectivité dans des réflexions concernant les différents quartiers de la ville. Dans cette dynamique, des prochaines rencontres des Conseils de proximité seront organisées avant la fin de l'année pour faire un retour de ces premières réunions et poursuivre les échanges. À la rentrée de septembre, le budget participatif sera également lancé...

La vie des quartiers

Au cours de ces rencontres portées par la direction du Vivre Ensemble, les échanges denses et constructifs entre le Maire, ses adjoints et conseillers municipaux et les nombreux habitants présents ont été appréciés. Ce moment privilégié a été l'occasion, pour les Vendômois, de proposer des améliorations concernant la vie de leur quartier, mais également de questionner les projets de la ville actuels et à venir. Développement des pistes cyclables dans notre ville, accès aux soins, avenir du quartier gare et du silo, étude d'aménagement du quartier des Rottes, offre touristique, accessibilité, travaux du château de Vendôme, mais aussi problématiques de voisinage, d'incivilités et de circulation et de voirie... de nombreux sujets ont permis aux élus d'apporter un éclairage sur les projets et d'entendre les sollicitations des habitants pour les traduire en actions.

La mairie reste disponible par mail à courrier@catv41.fr ou par téléphone au 02 54 89 42 00

Top départ pour le Budget participatif de Vendôme!

Dans le prolongement des Conseils de proximité, la ville de Vendôme lance le Budget participatif pour donner l'opportunité aux Vendômois de prendre part directement à l'élaboration de projets pour leur commune ou leur quartier.

À partir 1^{er} octobre prochain, les vendômois de 16 ans et plus, regroupés ou non au sein d'un collectif et les associations, pourront proposer un projet d'intérêt général devant tendre, à améliorer le cadre de vie de proximité, à faciliter le lien social et la solidarité, et veiller à respecter au mieux l'environnement.

Un budget annuel de 100 000 € permettra à la ville de réaliser les projets qui auront été sélectionnés au regard de critères d'éligibilité puis soumis au vote des Vendômois!

Rendez-vous en septembre pour plus d'informations.



Assurance des particuliers et des professionnels
Un service de proximité dans votre région

disponibilité / écoute / confiance

Des solutions d'assurances pour répondre à tous vos besoins de protection

| Automobile, Habitation, Santé, Loisirs, Professionnels, Agricole, Prévoyance... | Assurance Vie, Épargne et Retraite

Votre agent général vous accompagne, demandez-lui conseil

14 rue du Général de Gaulle – 41100 VENDÔME
Tél : 02-54-23-17-10
vendomedegaulle@monceauassurances.com

www.monceauassurances.com

Monceau Générale Assurances, Société anonyme au capital de 30 000 000 euros - RCS Blois 414 086 355 - 1 av. des Cités Unies d'Europe - CS 10217 - 41103 Vendôme cedex - Tél. : 02 54 73 85 00 - Fax : 02 54 73 86 00, Monceau Retraite & Épargne, société anonyme au capital de 45 000 000 euros - RCS Paris 443 137 500 - 36/38 rue de Saint-Petersbourg - CS 70110 - 75380 Paris cedex 08 - Tél. : 01 49 95 79 79, Capma & Capmi, société d'assurance mutuelle vie à cotisations fixes - Siret 775 670 482 00030 - 36/38 rue de Saint-Petersbourg - CS 70110 - 75380 Paris cedex 08 - Téléphone : 01 49 95 79 79. Ces trois sociétés sont régies par le Code des assurances et labellisées Monceau Assurances. Les contrats proposés sont distribués par les réseaux d'agents généraux, tous enregistrés à l'Orias - www.monceauassurances.com

DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS AUX GRANDS-PRÉS



de manifestation, empêchant l'accès de véhicules non autorisés. Les griffes pourront être déployées et retirées rapidement par les équipes d'intervention, comme les pompiers et la police, facilitant ainsi la gestion de la sécurité lors des événements.

◇◇ Créer un espace convivial et sécurisé

En parallèle, le muret existant près de l'accès à la zone enherbée ont été détruit et remplacé par des gabions avec une surface aplatie avant la pose (voir photos). Ces structures offrent une protection renforcée en dehors des périodes d'utilisation des Grands-Prés pour les manifestations. Elles pourront être mises en place ou retirées rapidement, permettant une évacuation sans contrainte en cas d'événement majeur, à l'instar du Tour Vibration en 2023. Ces aménagements ont été conçus pour offrir aux Vendômois un espace convivial et sécurisé, capable d'accueillir les plus grands spectacles et manifestations en toute sérénité. La transformation des Grands-Prés marque ainsi un tournant significatif pour la ville de Vendôme, enrichissant son offre événementielle.

La ville est en cours de finalisation d'un réaménagement global des Grands-Prés, visant à créer un espace multifonctionnel alliant commodité, sécurité et modernité. Ce projet d'envergure a pour objectif d'améliorer les infrastructures existantes pour les rendre plus adaptées aux événements et activités des Vendômois. L'une des priorités de ce réaménagement est d'offrir un espace dédié aux manifestations, un élément qui manquait à Vendôme.

◇◇ Un système de sécurité novateur

La sécurité est un aspect central de ce projet. Plusieurs mesures innovantes seront mises en place pour assurer la protection des usagers. Parmi celles-ci, un coussin berlinois avec griffe anti-véhicule bélier sera installé après la zone d'habitation, et à partir des complexes sportifs. Ce dispositif servira non seulement de ralentisseur, mais aussi de barrière de protection en cas

◇◇ Accueillir tous types de manifestations

En repensant les Grands-Prés, la ville souhaite créer un lieu sécurisé et modulable, capable d'accueillir divers types d'événements tout au long de l'année. Les travaux prévus incluent plusieurs améliorations notables. Tout d'abord, la suppression du quai de bus devant le centre aquatique permettra d'élargir la voie, facilitant ainsi la circulation. Les trottoirs et les espaces de stationnement seront entièrement refondus, offrant plus de confort et de praticité aux usagers. Pour les enrobés autour du gymnase, un béton ultra bas carbone a été utilisé, offrant une solution écologique et durable pour ces aménagements publics. Enfin, une zone de retournement sera aménagée, simplifiant la gestion des grands véhicules.



LE BRUIT: UNE PRÉOCCUPATION MAJEURE AU QUOTIDIEN

Dans la douce symphonie de la vie communale, chaque note compte pour composer une mélodie de convivialité et de respect mutuel. Ainsi, pour cultiver l'harmonie entre voisins, rappelons quelques règles élémentaires qui garantissent le bien-être de chacun.

◇◇ Les différentes sources de bruits

Les bruits peuvent provenir de multiples sources: travaux de construction, fêtes, musique forte, véhicules motorisés, ou encore chiens qui aboient de manière incessante. Chacun de ces bruits peut devenir une gêne lorsqu'il dépasse un certain seuil ou se prolonge dans le temps. Les travaux de construction, par exemple, sont souvent nécessaires pour le développement urbain, mais ils peuvent générer un niveau sonore élevé, perturbant ainsi la quiétude des résidents voisins. De même, les fêtes et célébrations sont des moments de joie et de convivialité, mais elles doivent être organisées en respectant les horaires et le voisinage pour ne pas devenir une source de tension.

◇◇ Les solutions pour atténuer le bruit

Célébrer est une belle façon de rassembler, mais cela ne doit pas se faire au détriment du repos des autres. Certaines festivités bénéficient d'une dérogation permanente, mais la règle d'or demeure: respecter le sommeil de ses voisins, notamment entre 22 h et 7 h. Aussi, si bricolage et jardinage sont des activités indispensables, leur exercice doit être encadré. Ainsi, ils peuvent être pratiqués en respectant des plages horaires précises: en semaine, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h, les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h, ainsi que les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h. Cependant, malgré ces mesures de prévention, il peut arriver que certaines nuisances persistent. Dans ce cas, il est primordial de privilégier le dialogue avant tout. Une conversation courtoise avec le voisin bruyant peut souvent résoudre le problème de manière pacifique et éviter une escalade de la situation. La plupart des gens ne sont pas conscients de la gêne qu'ils causent et réagiront favorablement à une demande polie de réduction du bruit.

◇◇ Le rôle du maire

Si le dialogue ne suffit pas ou si les nuisances persistent, il est possible de faire appel au personnel territorial assermenté tel que la police municipale qui est habilitée à intervenir en cas de trouble à la tranquillité publique. Il est important de garder à l'esprit que cette démarche doit être utilisée en dernier recours, après avoir tenté de résoudre le problème de manière amiable. La procédure implique souvent de fournir des preuves des nuisances et de démontrer leur récurrence et leur intensité. En adoptant des comportements responsables, en privilégiant le dialogue et en faisant appel aux autorités lorsque cela est nécessaire, nous pouvons tous contribuer à un vivre-ensemble harmonieux. La compréhension et la coopération entre voisins sont les clés d'une cohabitation sereine et respectueuse de chacun.

Pour joindre la police municipale, composez le 02 54 89 42 83

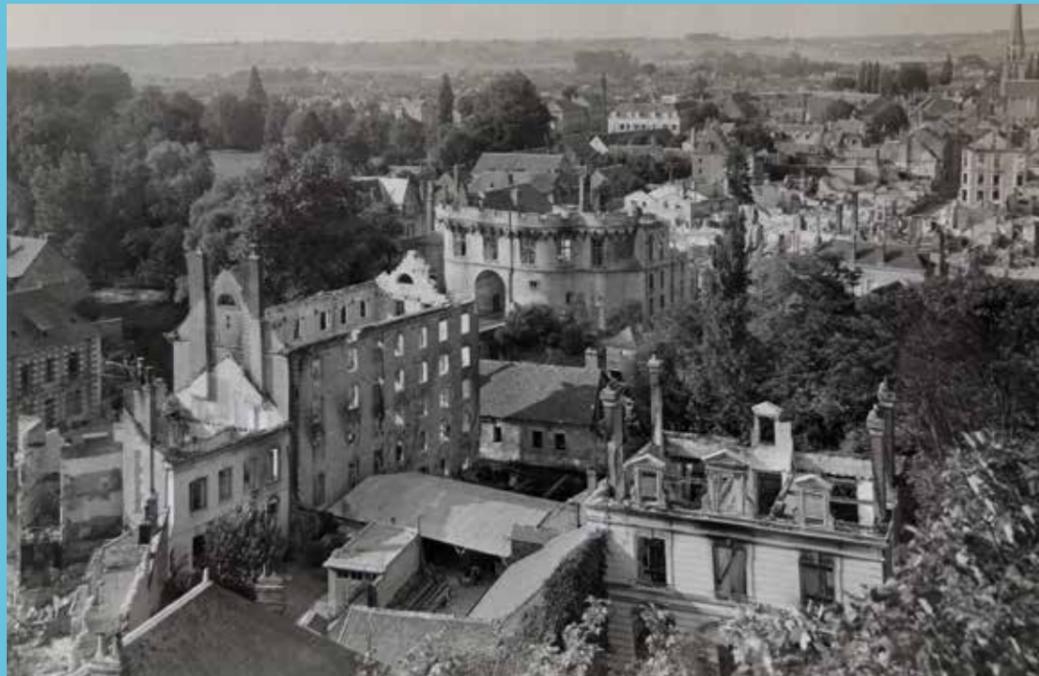


LES 10 ET 11 AOÛT, LA VILLE CÉLÈBRE LE 80^e ANNIVERSAIRE DE SA LIBÉRATION

La ville invite à célébrer la liberté en proposant un programme exceptionnel d'animations gratuites les 10 et 11 août 2024. Cérémonie du souvenir, exposition, projection, reconstitution d'un camp militaire américain, défilé de véhicules historiques, visites guidées, concert-apéro, bal populaire... un week-end festif et familial qui s'annonce d'ores et déjà comme une véritable fête populaire.

Cet événement a obtenu le label Mission Libération de l'État, lui permettant d'être répertorié au programme officiel national des festivités du 80^e anniversaire.

Célébrer la liberté, c'est également honorer la mémoire des Français, des Vendômois qui ont péri et respecter son héritage en maintenant et nourrissant la mémoire collective. Le souvenir est, en effet, une arme consensuelle pour la transmission de la mémoire, en particulier auprès des jeunes générations. Ensemble, fêtons la libération de Vendôme !



Août 1939

L'horizon international s'assombri considérablement

1^{er} sept. 1939

L'Allemagne envahit la Pologne

3 sept. 1939

La Grande-Bretagne et la France lui déclarent officiellement la guerre

28 sept. 1939

L'Allemagne et l'URSS signent le pacte germano-soviétique et se partagent la Pologne

30 nov. 1939

L'URSS envahit la Finlande

9 avril 1940

L'Allemagne envahit le Danemark et la Norvège

10 mai 1940

L'Allemagne attaque la Belgique et les Pays-Bas. Trois jours plus tard, l'armée allemande perce les lignes françaises dans les Ardennes. Des milliers de réfugiés traversent maintenant Vendôme en direction de Tours en suivant la RN10

6 au 10 juin 1940

C'est la déroute de l'armée française

14 juin 1940

Les troupes allemandes entrent dans Paris

15 juin 1940

Bombardement de Vendôme par les Allemands

Vendôme, atteinte dans la pierre et dans sa chair

Samedi 15 juin 1940, 11 h 20 : les bombardiers de la Luftwaffe prennent en enfilade la rue Poterie depuis le pont Saint-Georges jusqu'à l'actuelle bibliothèque. Le bilan est lourd : on dénombre au moins 89 morts et plus de 200 blessés. Avec l'incendie qui se propage par les toits jusqu'au lendemain, 235 maisons sont également détruites, soit 11% de l'ensemble des constructions de la ville. Le centre historique de Vendôme disparaît ainsi. Chefs-d'œuvre architecturaux des XV^e et XVI^e siècles, le tribunal, l'hôtel du Gouverneur et la porte Saint-Georges, alors mairie, subissent d'énormes dégâts. Seule cette dernière renaîtra de ses cendres. Cet événement violent précède l'entrée de la Wehrmacht dans la ville. Dès 1941, la résistance s'organise dans le Vendômois. Le premier réseau connu est le groupe « Vendôme A » créé par le maire de l'époque, Alphonse Collin. La répression est aussi importante que l'engagement des Vendômois dans la résistance. De nombreux résistants sont déportés. Le 11 août 1944, l'occupant nazi est repoussé hors de la ville par l'action conjointe de la résistance locale dirigée par le commandant Verrier et le colonel Valin de La Vaissière et d'autres formes d'opposition. Les FFI (Forces françaises de l'intérieur) et FTP (Francs-tireurs et partisans) locaux s'emparent de la sous-préfecture ainsi que de la Kommandantur (structure de commandement militaire de l'armée allemande). Les Américains entrent dans Vendôme le 13 août 1944 avec la mission de neutraliser les derniers Allemands présents dans la ville.

Le souvenir de ce qu'il s'est passé

L'histoire de la Seconde Guerre mondiale évoque pour beaucoup des événements tragiques et des récits héroïques lointains. Peu à peu, les témoins de cette époque disparaissent. Pourtant, il est essentiel de continuer à comprendre cette période dans toute sa complexité, de préserver le souvenir et de maintenir la mémoire vivante. La transmission de cette mémoire est cruciale à l'échelle du monde, de l'Europe, du pays mais également à l'échelle du territoire et de la ville. La connaissance et la compréhension des événements passés éclairent, en effet, le présent et permettent de former les citoyens de demain, construisant ainsi un avenir fondé sur la tolérance et la paix. À Vendôme, le souvenir et la mémoire jouent un rôle clé dans l'appropriation de l'histoire de la ville. Le « Parcours de mémoire 39-45 » invite à découvrir les lieux emblématiques de la ville retraçant les événements de cette période sombre et honorant des faits et gestes de celles et ceux qui se sont battus pour la liberté.

Célébrer la Libération

SAMEDI 10 AOÛT

10h et 14h : parcours de mémoire 39-45

Le guide conférencier agréé par le ministère de la Culture vous fait découvrir les lieux emblématiques de la ville retraçant les événements de cette période sombre de l'histoire. Plusieurs arrêts rythmeront votre découverte.

Durée : 1 h - 1 h 30

Réservation auprès de l'Office de Tourisme : vendome-tourisme.fr

18h - 21h30 : apéro-concert Parc Ronsard

Venez danser sur des rythmes Rock & Roll avec le groupe Mary and The Bugs et partager ce moment de convivialité en famille ou entre amis autour d'un pique-nique.

Restauration sur place, possibilité d'apporter son pique-nique.

DIMANCHE 11 AOÛT

10h et 12h30 : défilé de véhicules d'époque

10h30 : cérémonie du souvenir Monument aux Morts Square Belot

Les cérémonies du souvenir sont indispensables pour perpétuer la mémoire des événements et transmettre le prix de la liberté.

12h - 18h : bal de la Libération Parc Ronsard

Mettez vos plus belles tenues de bal et venez swinguer aux rythmes entraînants des années 40 avec le groupe Dancing DAY.

Restauration sur place, possibilité d'apporter son pique-nique.



Pour ne jamais oublier

Ce nouvel anniversaire de la Libération n'est pas seulement un hommage à la liberté retrouvée, mais aussi une invitation à se rassembler et à célébrer ce moment crucial de notre histoire. À travers un programme mobilisant les associations et les Vendômois, ce week-end promet de faire revivre l'esprit de solidarité et de résilience de l'époque. Ces festivités nous offrent l'occasion de raviver la mémoire collective et de rendre hommage à tous les héros, connus et anonymes, qui ont marqué cette période historique. Le devoir de mémoire et l'histoire de notre cité sont des ciments pour notre futur commun, notre vie en communauté et nos projets à venir. Honorons la mémoire de ceux qui ont combattu pour notre liberté et renforçons notre engagement à transmettre ces valeurs aux générations futures. Dans les écoles, les professeurs œuvrent

à sensibiliser les jeunes à toutes ces histoires locales, notamment chaque année le 27 mai pour la Journée nationale de la Résistance, où les écoles primaires sont invitées à se replonger dans l'histoire de la libération de la ville et ses endroits de mémoire où sont tombés ces femmes et ces hommes. Les jeunes générations, héritières de cette liberté chèrement acquise, ont un rôle essentiel à jouer dans la préservation de cette mémoire.

Que ce week-end festif soit l'occasion de se souvenir, de partager et de renforcer les liens qui nous unissent. Ensemble, célébrons le passé, honorons le présent, et préparons l'avenir avec nos jeunes, garants de notre histoire et de nos valeurs.



MAIS AUSSI

- Jeux en bois
- Restauration & buvette
- Exposition de voitures anciennes au parc Ronsard
- Projection du film documentaire « Plus jamais ça »

Un documentaire 8 mm de Paul-Ursin Dumont, commenté par l'historien Jean-Claude Pasquier en 2013.

- Du 10 au 29 août : exposition photos historiques à travers une dizaine de panneaux rue du Change, découvrez Vendôme bombardée et Vendôme libérée

Cette exposition a été développée en partenariat avec Images et Sons en Vendômois grâce à son fonds photographique.

- Samedi 28 septembre : conférence « De la Libération à la Victoire du 4^e Régiment d'Infanterie de l'Air (RIA) au Corps franc Valin de La Vaissière (CFVN) » par Monseigneur Philippe Verrier

Conférence gratuite organisée par la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois.



Le programme est susceptible d'être modifié. Consulter le site vendome.eu pour obtenir la dernière version du programme de la manifestation.



Le mot de... Laurent Brillard

Maire de Vendôme

« En cette année marquant les 80 ans des événements historiques de 1944, Vendôme se joint aux festivités nationales pour commémorer le débarquement des troupes alliées et la libération progressive de la France occupée. Aujourd'hui, nous honorons notre ville et son parcours vers la liberté. Il y a 80 ans, nos aïeux ont vécu des moments extraordinaires qui nous rappellent l'importance et le coût de la justice et de la liberté. Être libre et vivre en paix : tel est l'héritage précieux qu'ils nous ont légué. Cet héritage, fruit de leur courage et de leurs sacrifices, doit être préservé et célébré. Le devoir de mémoire nous appelle tous à ne jamais oublier ces hommes et ces femmes qui ont perdu la vie pour défendre notre ville. Soyons fiers de notre histoire, fiers de nos aïeux qui se sont battus pour notre liberté, et fiers de nos alliés, qui, franchissant parfois des milliers de kilomètres, sont venus tomber sur nos côtes, nos rives et nos terres, pour notre émancipation. Vive la liberté, vive la France et vive Vendôme ! »



VOS NOUVEAUX COMMERCE À VENDÔME

Retrouvez à chaque parution une présentation de vos nouveaux commerces.



Ô magasin d'à côté

Découvrez des produits régionaux authentiques des créateurs de gourmandises tels que les Délices de Sologne, le Conservatoire de la confiserie d'Amboise ou encore la Biscuiterie de Chambord. Vous pourrez également vous offrir une sélection de vin, disponible à la dégustation chez Olivier Jouanneau, également propriétaire du bar mitoyen « Ô bar à vin ». Admirez aussi une collection exclusive de visuels sur Vendôme par l'artiste Ceeloo. Il ne vous reste plus qu'à venir explorer la boutique et emportez un morceau de la région chez vous !

21 rue du Change 41100 Vendôme
Du mardi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 19h, le samedi de 10h à 12h30 et 14h à 19h
Pour plus d'informations : 02 54 85 01 39

Laverie Gérard Yvon

La laverie Gérard Yvon est équipée de machines de dernière génération, garantissant d'excellentes performances pour tous types de textiles. De plus, de la lessive anti-allergique est automatiquement injectée, assurant un nettoyage doux et sûr pour le linge de toute la famille. Elle dispose d'une application fidélité, afin de réduire le coût des lavages pour les familles nombreuses. Aussi, la laverie est entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite, afin que chacun puisse profiter des machines en toute simplicité. Faire sa lessive n'a jamais été aussi simple et agréable.

32 avenue Gérard Yvon 41100 Vendôme
Pour plus d'informations : 06 12 99 11 08
Ouverture 7 j/7, de 7h à 22h
Pour plus d'informations, rendez-vous sur les réseaux sociaux :

📷 [laverie_gerard_yvon](#)
📍 Laverie Gérard Yvon



LE FAUBOURG CHARTRAIN POURSUIT SA MÉTAMORPHOSE

Les travaux d'aménagement du faubourg se poursuivent. Après la livraison de la 1^{ère} tranche en novembre 2023 et de la 2^e tranche en mars 2024, c'est bientôt au tour de la 3^e tranche d'être réceptionnée, en septembre 2024.

Un nouvel aménagement pour l'esplanade devant l'ancien Théâtre

L'esplanade devant l'ancien Théâtre fait l'objet d'un nouvel aménagement mis en place en avril cherchant à créer un square urbain. 8 jardinières métalliques ont été installées au milieu de dalles en pierre naturelle aux joints enherbés, afin de faciliter l'infiltration des eaux de pluie. Les arbres, des lilas d'Inde et les autres arbustes seront quant à eux installés en hiver afin de bénéficier des meilleures conditions de reprise. Sur l'emplacement de l'ancien grand cimetière nord de la ville, l'esplanade faisait l'objet d'une prescription de fouilles par les services de l'État. En collaboration avec la Direction régionale des affaires

culturelles (DRAC), les services de la ville de Vendôme ont proposé une modification du projet initial et une rehausse des plantations grâce aux jardinières afin de limiter l'impact du projet sur le sous-sol, ce qui a permis de ne plus être contraint aux fouilles, évitant à la fois des coûts élevés et un report des travaux.

La place des Rochambelles

La place des Rochambelles sera bientôt l'objet de toutes les attentions. Après de nécessaires travaux de rénovation des réseaux, la place sera réaménagée à partir de septembre avec des pavés de grès, sur le trottoir comme sur la partie circulée, afin de favoriser les circulations douces dans le prolongement de la rue du Change. Pendant les travaux, les circulations seront déviées, avec la mise en place d'un alternat à feux. À terme, l'intersection fonctionnera en carrefour en T avec cédez le passage. Espace majeur du projet, entre les voies plus étroites de la rue du Change et du faubourg Chartrain, la place des Rochambelles donne à voir le Loir et ses



quais, bien cadrés par les alignements de tilleuls qui le bordent. C'est également un endroit d'où l'on profite d'une belle perspective sur le château. En résulte une sensation d'espace que le projet confortera par de grandes pelouses plantées de quelques arbres à ample développement. C'est également un espace de transition entre la rue du Change et le faubourg. Le mobilier urbain de la rue du Change s'y retrouvera et laissera progressivement la place aux jardinières métalliques et à leurs assises en bois choisies pour le faubourg.



Des travaux sur le pont

Soucieuse du confort de ses usagers, la municipalité a décidé de remédier aux problèmes récurrents de glissance sur le pont Chartrain en changeant le revêtement de sol pour des pavés de grès plus petits et moins glissants. Les travaux auront lieu cet automne, sur 15 jours. Pendant les travaux, la circulation automobile sera interrompue, mais les piétons pourront continuer à y circuler.

ÉTAT DES LIEUX N°2, LA CRÉATION AU CŒUR DE LA VILLE



La première édition d'État des lieux en 2018 avait marqué les esprits, avec la transformation de l'ensemble d'une cage d'escalier et de 10 appartements promis à la démolition par un vaste collectif de graffeurs, mêlant les meilleurs spécialistes vendômois de la discipline, des artistes invités, des jeunes fréquentant le centre culturel et de nombreux habitants du quartier des Rottes.

Des artistes au Silo

Chacun se souvient notamment, lors de cette précédente édition, du graff monumental d'Inconito représentant une tortue portant la terre sur son dos. Il avait été alors admis qu'une telle expérience ne pourrait rester sans lendemain et qu'un État des lieux n°2 devrait être programmé dans un autre bâtiment promis à la démolition ou à une vaste transformation. C'est finalement

fin 2023, qu'une nouvelle opportunité a été décelée avec la perspective de la transformation du quartier Gare, impliquant de trouver une nouvelle destination à un bâtiment emblématique de la ville, le Silo de l'Union. Le bâtiment situé au centre géographique de la ville, face à la gare, est l'un des symboles du passé agricole de Vendôme et de sa ruralité et marque le paysage urbain.

Au cœur du quartier gare

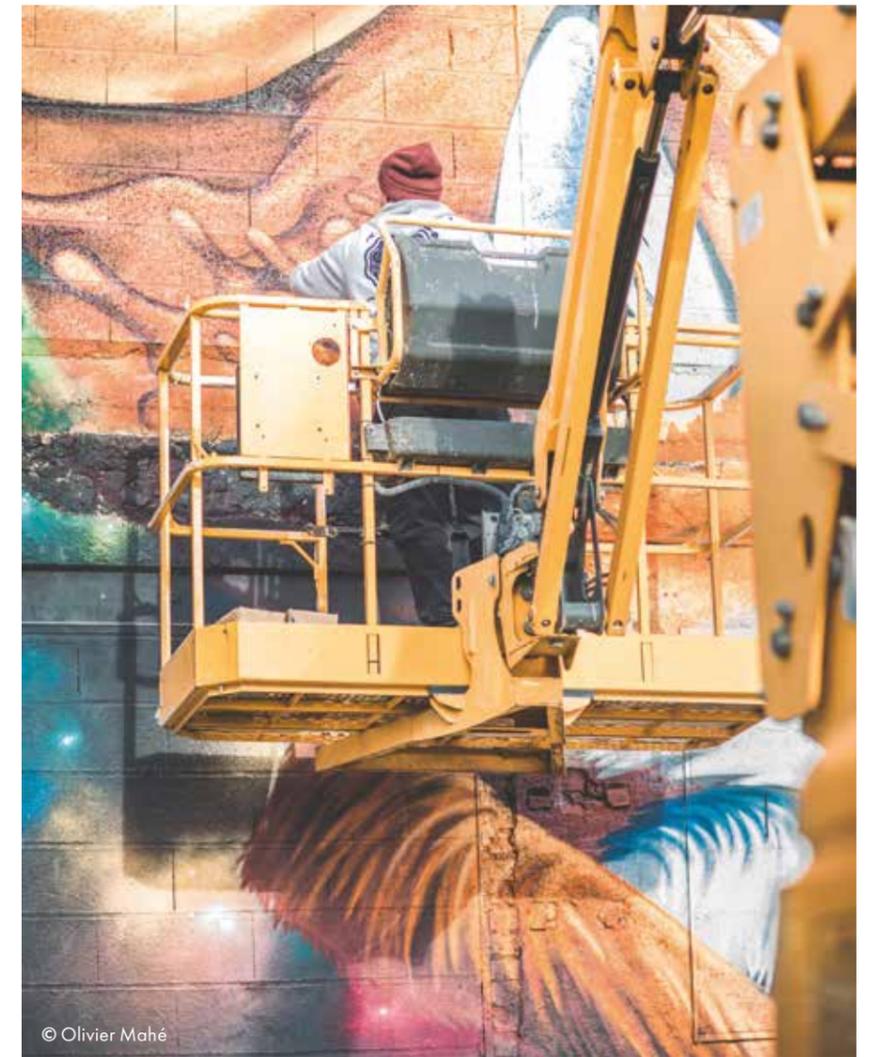
Avant de déterminer quel avenir lui sera donné dans le nouveau quartier de la gare, le bâtiment est apparu comme un terrain de jeux idoine pour une deuxième édition, avec de grandes façades visibles de toute la ville et à l'intérieur, de vastes plateaux dégagés, ouvrant de superbes

vues sur Vendôme. Ainsi est donc né État des lieux n°2, un projet porté par la ville et qui reprend et transforme l'essai de la première édition. Reprise d'abord avec le même coordinateur de l'opération en la personne de David Madrelle, directeur de l'accueil Jeune du centre culturel et graffeur reconnu sous le nom d'Inconito, auteur de multiples fresques dans tout le Vendômois et associé à des projets ambitieux d'art urbain dont le dernier a été la clinique du street art en 2023 à Tours. Reprise ensuite avec l'association de graffeurs professionnels extérieurs. Les artistes professionnels, ayant intervenu sur les façades, ne sont pas connus de tous, mais l'émergence de leurs œuvres sur les murs extérieurs du Silo ce printemps ont été parmi les événements les plus partagés sur les réseaux sociaux vendômois, tant leur gigantisme, leur maîtrise et leur beauté ont été frappants. Reprise enfin du concept avec la volonté de faire participer dans les créations au sein du

bâtiment, des artistes vendômois, des enfants et des jeunes des centres de loisirs et autres accueils de Vendôme (Le Passage et le Centre culturel) pour investir les différents niveaux du bâtiment tout en accueillant au rez-de-chaussée une exposition sur le devenir du quartier gare, tel qu'il se décline après la réception des différents projets des aménageurs concourant pour se voir confier son aménagement.

À découvrir dès septembre

Initialement prévu pour s'achever fin mai, avec une exposition ouverte au public en juin et juillet, le projet a été perturbé à la suite d'une étude sur la structure du bâtiment qui a suscité des interrogations sur la solidité de certaines parties du bâtiment. L'édifice a alors été fermé par prudence. Le rendu de l'étude accompagné de la réalisation des travaux nécessaires, va permettre la reprise de la création État des lieux du 8 au 19 juillet pour une ouverture publique prévue pour le week-end des journées du patrimoine du 21 et 22 septembre.



© Olivier Mahé



© Olivier Mahé

FUN RADIO VOUS OFFRE SON CONCERT DE RENTRÉE

Le vendredi 6 septembre à 20 h, les Grands-Prés accueilleront un événement exceptionnel gratuit: le concert Fun Radio Live. La radio a réuni pour cette occasion des artistes de renom qui feront vibrer le public avec leurs performances en direct. La liste des artistes sera communiquée sur la page facebook de la ville cet été. Que vous soyez un fan de longue date ou un nouveau venu curieux de découvrir cet univers électro, ce concert est l'occasion parfaite de profiter d'un spectacle de haute qualité en plein air. Que vous veniez entre amis, en famille ou en solo, ce concert de Fun Radio aux Grands-Prés est l'occasion parfaite de prolonger les plaisirs de l'été... Ne manquez pas cette soirée qui s'annonce comme l'un des moments forts de l'année.

Rendez-vous aux Grands-Prés
Le vendredi 6 septembre
À partir de 20 h



VENDÔME À LA FOLIE

De 10 h à 18 h, le samedi 7 septembre, plus de 100 associations et services publics seront réunis pour la Fête du sport et la journée des associations au Parc Ronsard. L'Union sportive vendômoise (USV UA) et les associations culturelles et de loisirs, coordonnées par Vend'Asso, vous proposeront des démonstrations et animations variées. Venez rencontrer les acteurs locaux et découvrir la multitude d'activités sportives, culturelles et de loisirs offertes. Organisée par la Fédération du commerce vendômois, la braderie annuelle, de 9 h à 18 h, s'étendra des rues commerçantes de la place Saint-Martin au faubourg Chartrain, en passant par la rue du Général de Gaulle et le mail Leclerc.

Rendez-vous dans toute la ville
Le samedi 7 septembre
À partir de 9 h

UNE COURSE DES GARÇONS DE CAFÉ

La traditionnelle course des garçons de café fera son grand retour à Vendôme le dimanche 8 septembre à partir de 14 h. Cet événement emblématique verra plusieurs équipes en relais s'affronter sur un parcours semé d'obstacles au cœur du centre-ville. Les participants, équipés de plateaux garnis, devront faire preuve d'équilibre et de rapidité pour naviguer à travers les défis du parcours. Une occasion unique de célébrer le savoir-faire et l'agilité des serveurs et serveuses dans une ambiance conviviale et festive. Venez nombreux soutenir les équipes et profiter de cette animation originale !

Rendez-vous place Saint-Martin
Le dimanche 8 septembre
À partir de 14 h



ASSOCIATION DU CHÂTEAU DE VENDÔME

Toutes les informations sur www.chateaudevendome.fr

Chaque dimanche matin à 11 h, jusqu'au 18 août (inclus)
Les Impromptus
Concerts
Gratuit

Jeudi 11 juillet à 21 h
Soirée d'été
Au jardins suspendus du château
« Juliette, Victor Hugo, mon fol amour »
Une pièce de Patrick Tudoret,
interprétée par Marie Lussignol
Au chapeau

Vendredi 23 et dimanche 25 août
Soirées d'été
Vincenzo Bellini Belcanto Académie
« Du belcanto italien... à la folie Offenbach »

Samedi 31 août
Soirée d'été
Projection du film « Mission »
en partenariat avec l'association
41 images/seconde
5€/personne

Retrouvez encore plus d'événements sur vendome.eu

OFFICE DE TOURISME DE VENDÔME

47 - 49 rue Poterie
41100 Vendôme

02 54 77 05 07

vendome-tourisme.fr

Expositions

5 juillet au 22 septembre
Manège Rochambeau et chapelle Saint-Jacques

Le cycle d'expositions Territoires vendômois, toujours aussi riche en découvertes et en diversité, se poursuit jusqu'à fin septembre. L'exposition monographique du peintre contemporain Guy de Malherbe propose une rétrospective, au Manège Rochambeau, de ses œuvres récentes inspirées par le monde minéral et les rivages. Enfin, l'artiste peintre tourangelle Yveline Bouquard présentera ses créations sur le thème des glaciers dès la fin du mois d'août à la chapelle Saint-Jacques.



Quatuor à Vendôme Huitième festival-académie, ensemble !

Du 23 au 28 juillet

Comme chaque été, de jeunes artistes de France et d'Europe viendront se perfectionner auprès du Quatuor Voce, de Rémi Delangle et de leurs invités. Fidèle à son esprit d'ouverture et de rassemblement autour de la musique, le festival inclut cette année un chœur d'enfants et un orchestre de jeunes. Le Sirba Octet ouvrira le festival avec « Tsuzamen ! » à la chapelle Saint-Jacques, tandis que le Voce orchestra, avec le Quatuor Voce dirigé par Benoît Fromanger, se produira au château de Rochambeau. La chapelle Saint-Jacques accueillera des moments dédiés au piano, avec François Dumont jouant Chopin. Le Trio Chausson et Rémi Delangle interpréteront le deuxième Trio de Schubert et le Quatuor de Messiaen. Le festival proposera également des concerts matinaux gratuits pour découvrir de jeunes artistes et des lieux patrimoniaux comme les églises d'Areines et de Lavardin, ainsi que le jardin suspendu du Château de Vendôme. En hommage aux Jeux Olympiques, une déambulation musicale aura lieu dans Vendôme, et le festival se clôturera de façon festive au campus de Monceau Assurances avec les jeunes musiciens de l'académie.

Plus d'informations sur www.quatuor-voce.com/vendomefestival



Vendôme passionnément

Élections parlementaires, un tsunami démocratique

Les récentes élections parlementaires ont laissé la France dans un état de bouleversement sans précédent. La décision du Président de la République de dissoudre l'Assemblée Nationale a provoqué un véritable tsunami démocratique, divisant profondément les Français et engendrant une crise majeure. Alors que les résultats des urnes continueront de susciter des débats enflammés, il est crucial de s'interroger sur les raisons qui ont conduit à cette situation.

Quels sont les signaux que nous avons manqués, les préoccupations que nous n'avons pas su entendre ? Il est impératif que nous, responsables politiques, nous remettions en question et trouvions des réponses à ces interrogations. Les défis économiques, les inégalités sociales, l'insécurité et la défiance envers les institutions sont autant de facteurs qui ont alimenté ce vote de protestation. Nous devons apporter des réponses concrètes, efficaces et rapide pour restaurer la confiance et l'espoir.

Dans ce contexte tumultueux, il convient de féliciter chaleureusement Christophe Marion pour sa réélection en tant que député. Cette victoire est le reflet de la confiance que les électeurs ont placée en lui. Cependant, il est crucial de reconnaître que le travail ne fait que commencer. La reconquête de la confiance de l'électorat nécessite des actions immédiates et tangibles. Député, il a la tâche

ardue mais noble de travailler pour tous les citoyens, de restaurer la foi en nos institutions et de montrer que la politique peut encore être au service du bien commun.

Malgré ces turbulences politiques, nous devons garder espoir et nous rappeler des valeurs fondamentales de notre République. Le 14 juillet, fête nationale, approche à grands pas. Ce jour, nous célébrons notre liberté, notre égalité, notre fraternité. Ces valeurs, qui sont le socle de notre nation, nous rappellent que notre République est unie et indivisible.

De même, le 11 août prochain, nous commémorerons la libération de Vendôme. Ce moment fort de notre histoire nous rappelle le courage et la résilience des Vendômois et des Français face à l'adversité. C'est en nous souvenant de ces moments de solidarité et de victoire que nous pouvons puiser la force de surmonter les défis actuels.

Enfin, je souhaite à toutes et tous de bonnes vacances. Prenons ce temps pour nous ressourcer, pour réfléchir et pour revenir avec une énergie renouvelée afin de construire ensemble un avenir meilleur pour notre pays. La route est longue, mais ensemble, nous pouvons relever tous les défis.

Laurent BRILLARD et les élus de la majorité

Partageons demain

11, 12, 13 août 1944, la Libération à Vendôme.

Comment ne pas évoquer l'été 1944 où Vendôme sortit à la fois de l'Occupation allemande et du pouvoir pétainiste ? En Normandie la bataille d'après le débarquement du 6 juin était gagnée, le 15 août les Alliés débarqueraient en Provence et le 25 Paris insurgé serait libéré. Vendôme n'était pas à l'écart. Outre les destructions de 1940, elle était occupée, la municipalité d'avant-guerre remplacée par une délégation spéciale vichyssoise. Le journal local Le Carillon, pro-nazi, son premier directeur Launay ne l'étant pas assez quoique pétainiste fut arrêté sur dénonciation et déporté au bénéfice du suivant. Après la Libération le titre devient : Le Carillon libéré. La Résistance dans ses composantes, dont gaullistes et communistes, cadres, médecins, enseignants, ouvriers, y était active. Chemin de l'honneur des déporté(e)s, des tués. Tandis que les Allemands plient bagages, un contact est pris avec les Américains le 11 août. Les FFI bouclent la ville, au prix de combats, au pont Saint-Michel le 11, en haut de Saint-Lubin les 12 et 13. Une municipalité provisoire est installée avec Georges Guimond, maire. Un corps-franc d'infanterie de volontaires FFI et FTP aux ordres du commandant Verrier et du colonel Valin de la Vaissière partit pour Lorient où des Allemands tenaient encore. Comment oublier les sacrifices et les efforts faits pour sauver les valeurs humanistes et républicaines ?

Ce sont ces combats, ces sacrifices pour la liberté de tous que nous devons toujours nous remémorer.

Christophe CHAPUIS, Caroline BESNARD et Patrick CALLU

Ces tribunes n'engagent pas la rédaction.

Place à Vendôme

Merci à toutes et à tous : nous avons repoussé le spectre d'une France aux mains d'un parti autocratique et xénophobe. Continuer de créer du lien est le meilleur rempart pour nous rassembler et non nous diviser, ici comme ailleurs. Ainsi, « Place à Vendôme » réaffirme ses valeurs d'humanisme, de partage, de responsabilité, et de solidarité. Bel été !

Pierre FOURNET-FAYARD et Marlène GÉRARD

Vendômois naturellement

En 1944, le débarquement allié mettait fin à une tentative d'établir un régime fasciste sur le sol français. Ne nous laissons pas gagner par la tentation d'abandonner les valeurs humanistes reconquises. Multiplions nos efforts sur le plan local pour connaître autrui et pour construire des politiques plus solidaires, y compris avec les générations futures.

Alexandre BOITEL et Sabine GREULICH

La ville de Vendôme et Territoires vendômois à votre service

HÔTEL DE VILLE ET DE COMMUNAUTÉ

Parc Ronsard
Lundi, mercredi, jeudi : 8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 17 h 30
Mardi : fermé le matin - 13 h 30 à 17 h 30
Vendredi : 8 h 30 à 17 h 30 en continu
Tél. 02 54 89 42 00 - Fax 02 54 89 42 01

• DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

02 54 89 41 81

• ENFANCE JEUNESSE

02 54 89 41 71

• VIE SCOLAIRE

02 54 89 41 77

• SPORTS

02 54 89 41 66

• PÔLE TRANSPORTS ET MOBILITÉ

Move : move-vendomois.fr

Inscription : 02 54 89 43 40

Info réseau : 02 54 89 41 36

• POLICE MUNICIPALE

02 54 89 42 00

GUICHET UNIQUE DES ROTTES

37, avenue Georges Clemenceau
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 8 h 30 à 12 h 30 - 13 h 30 à 17 h. Mardi : 13 h 30 à 17 h
02 54 86 47 00

CIAS - CCAS

Maintien et autonomie à domicile,

aide et développement social

Services du guichet unique

Démarches famille, carte nationale d'identité

et passeport

Accès aux droits

Point justice (PAD), accompagnement démarches administratives (P@nda)

CENTRE CULTUREL

24, avenue Georges Clemenceau

Période scolaire :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 16 h à 18 h 30

Mercredi : 14 h à 18 h

Vacances scolaires :

Lundi au vendredi : 10 h à 12 h - 14 h à 18 h

(sauf sorties à la journée)

02 54 89 16 50

CENTRE SOCIAL

3, rue du Colonel Fabien
Lundi au jeudi : 9 h à 12 h - 13 h 30 à 18 h
Vendredi : 9 h à 12 h
02 54 89 46 20

LE MINOTAURE

Rue César de Vendôme

Lundi, mardi, jeudi : 13 h à 17 h 30

Mercredi et vendredi : 9 h à 17 h 30

Fermé le samedi, le mois d'août

et pendant les congés de Noël

Réservation de salles : 02 54 89 44 00

Billetterie : 02 54 89 44 00

MAISON DE L'ENFANCE

Rue Geoffroy Martel

Accueil de loisirs Les Galopins

Mercredi : 7 h 30 à 18 h 30

Toutes les vacances scolaires : 8 h à 18 h

(accueil des enfants de 3 à 13 ans)

02 54 72 23 14

MÉDIATHÈQUES

Parc Ronsard

Pour consulter les horaires,

appeler au 02 54 89 43 66

ou rendez-vous sur mediaenvendomois.fr

Bibliothèque des Rottes

Rue du Colonel Fabien

Pour consulter les horaires,

appeler au 02 54 89 46 15

ou sur mediaenvendomois.fr

PÔLE PETITE ENFANCE (PPE)

5, rue du Colonel-Fabien

02 54 89 49 00

La forêt des petits pas

Lundi au vendredi : 7 h 30 à 18 h 30

02 54 89 49 20

La T'Rottinette et le Jardin d'enfants spécialisés (JES)

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8 h à 18 h

02 54 89 49 30

La crèche L'île aux câlins (Saint-Ouen)

Du lundi au vendredi : 7 h 30 à 18 h 30

02 54 73 31 13

La Farandole (Montoire-sur-le-Loir)

Du lundi au vendredi : 8 h à 18 h

02 54 72 65 17

RELAIS PETITE ENFANCE INTERCOMMUNAL

5, rue du Colonel-Fabien

02 54 89 49 40

Lundi, mardi, jeudi de 14 h à 17 h (sur rendez-vous)

Mercredi de 9 h à 12 h - 14 h à 17 h

Vendredi de 14 h à 17 h

SERVICE INTERCOMMUNAL DU LOGEMENT SOCIAL (SILS)

Permanences

Hôtel de ville et de communauté

Vendredi : 13 h 30 à 17 h 30

Guichet unique des Rottes

Lundi : 8 h 30 à 12 h

02 54 89 43 89 (sauf mercredi)

TRANSFO - INFORMATION JEUNESSE MULTIMÉDIA - POINT CYB

Lundi : 10 h à 17 h 30 en continu

Mardi au vendredi : 14 h à 17 h 30

02 54 89 13 00

transfo@catv41.fr



Pour toute réclamation :
Département Qualité AFNOR Certification
11, rue Francis Pressensé
F-93571 La Plaine Saint-Denis CEDEX
01 41 62 63 14 (tous les matins sauf le mercredi)

Les élus à votre écoute

Laurent Brillard

Président de la communauté d'agglomération

Territoires vendômois - Maire de Vendôme

Permanence sur rendez-vous au 02 54 89 42 02

et le 1^{er} et 3^e mercredi de 10 h à 12 h

au guichet unique des Rottes et le dernier mercredi

de chaque mois de 10 h à 12 h

à l'Espace de la Pierre Levée (quartier sud)

Permanence des autres élus sur rendez-vous
au 02 54 89 42 03

Benoît Gardrat

1^{er} maire-adjoint - Grands projets, urbanisme,

politique foncière, ville numérique

Michèle Corvaisier

2^e maire-adjointe - Politique événementielle,

relations internationales, sécurité des établissements

recevant du public

Phillippe Chambrier

3^e maire-adjoint - Environnement, évaluation de

l'empreinte écologique des politiques publiques,

voirie et bâtiments

Béatrice Arruga

4^e maire-adjointe - Politique éducative, Programme

de réussite éducative (PRE) et à l'alimentation

Simon Houdebert

5^e maire-adjoint - Stratégie financière, élections

de chaque mois de 10 h à 12 h

à l'Espace de la Pierre Levée (quartier sud)

Permanence des autres élus sur rendez-vous
au 02 54 89 42 03

Tural Keskiner

7^e maire-adjoint - Affaires administratives,

intégration et dialogue interculturel

Minty Mabiala-Boussi

8^e maire-adjointe - Vie associative, démocratie

locale, égalité femmes-hommes, cohésion sociale

Jimmy Marcilly

9^e maire-adjoint - Politique sportive

Alia Hammoudi

Conseillère municipale déléguée - Accessibilité,

inclusion

Floriane Cassaud

Conseillère municipale déléguée - Prévention santé,

sécurité sanitaire (dont hygiène des locaux)

Yolande Morali

Conseillère municipale déléguée - Action sociale

de proximité

Marwane Chabbi

Conseiller municipal missionné - E-administration

et développement du numérique (placé auprès

du 1^{er} adjoint)

Partageons demain :

Permanences le 1^{er} et 3^e mercredi, de 16 h 30

à 17 h 30 au guichet unique des Rottes

Place à Vendôme :

Permanences le 2^e et 4^e mercredi, de 16 h 30

à 17 h 30 au guichet unique des Rottes

Vendômois naturellement :

vendomoisnaturellement@gmail.com

Chut!

C'est l'histoire d'un territoire

SEPT. > DÉC.

AURÉLIEN HALLOPEAU

ET ÉTIENNE BILLAULT

CLÉMENTINE CÉLARIÉ

DOULCE MÉMOIRE

EKLA!

LES FÉES DE L'(H)ÊTRE

ROCKOMOTIVES FESTIVAL

ALESSANDRA SUBLET

**BAUM - SIMON DALMAIS, ANNE GOUVERNEUR,
MAËVA LE BERRE, OLIVIER MELLANO**

LES ANGES AU PLAFOND

COMPAGNIE EN ATTENDANT

RENAUD

D'JAL

ENRICO MACIAS

THE BLACK BLUES BROTHERS

COSMOS

Agenda
culturel

2024-2025

Billetteries en ligne

**TERRITOIRES
VENDÔMOIS**

territoiresvendomois.fr



Figures Libres
Loir Événements
Territoires vendômois



L'Hectare -
Territoires
vendômois